



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **JF-ASSOCIES EXPERTS FIDUCIARE CONSEILS SA**, Pl. Chauderon 18, 1003 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 11.10.2012
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 04.02.2013
4. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. **Remarques:** But: conseils aux entreprises, organisation de sociétés, services comptable et fiscaux, conseils financiers, controlling ainsi que mandats de révision.

Office des faillites de Lausanne
Tél. 021 316 65 04
1014 Lausanne Adm cant

00859101

